

Compte rendu du conseil municipal du 6 juin 2018

Présent : Didier Calvet, Fabienne Jean-Blazy, Denis Belard, Babeth Rougé, Fabienne Vignes, Quentin Michelon, Sophie MARTY.

Absents : Daniel Jean (qui donne la procuration à Quentin Michelon), Michel Colay, Claude Foltan, Martine Laffon.

Quentin Michelon est secrétaire de séance.

Le maire propose de respecter une minute de silence suite au décès de Monsieur Claude Foltran, conseiller délégué.

Le précédent compte rendu de conseil municipal est approuvé à l'unanimité.

1/ Préparation de la réunion publique du mercredi 27 juin à 18h.

Présentation du PADD, dans le cadre de la révision du PLU.

Distribution d'une information dans chaque foyer pour invitation à la réunion.

Registre d'enquête publique ouvert pendant un mois.

Avis des chambres consulaires, des services de l'État et du conseil départemental.

Approbation au conseil municipal

Validation par le préfet.

2/ Projet de loi asile immigration :

Le Conseil Municipal soutient la Motion de rejet sur des éléments d'inquiétude quant au recul des droits de l'homme faisant écho aux associations RESF, médecins du monde, ligue des droits de l'homme....

3/ Bulletin municipal

Préparation

4/ Point sur l'avancement des travaux de l'aménagement de l'espace public : Place

Commission culture : mise en place d'une boîte à livres sur la place en travaux,

Mise en place de cimaises dans la salle pour pouvoir exposer des œuvres dans l'avenir.

5/ Questions diverses